

Le mot du PrÃ©sident - Prenons un peu de hauteur !



Chers Confrères,

Il n'est pas évident, alors que nous sommes nombreux à subir les effets de la crise du Covid-19, que ce soit physiquement, moralement ou économiquement, de se rappeler ce qui est parfois essentiel.

A de nombreuses occasions, nous avons pu lire ou entendre le mot «**solidarité**». Le terme est souvent galvaudé. Il permet trop souvent de se donner bonne conscience sans pour autant passer à l'action.

La **Ligue des Droits Humains** nous invite aujourd'hui à manifester très concrètement cette solidarité.

Avec son homologue flamand, la Liga voor Mensenrechten, la Ligue s'est lancée dans un projet ambitieux mais tellement nécessaire : la création de **la Maison des droits humains**.

«*La Maison des droits humains sera un lieu où se retrouveront une centaine de défenseurs des droits humains, salariés et bénévoles, et où s'organiseront des formations et des séminaires pour le grand public. Un lieu pour préserver les droits et préparer le futur*» explique Maître Olivia Venet, présidente de la Ligue des Droits Humains.

C'est un beau projet, tellement nécessaire en ces temps où les droits humains sont bafoués un peu partout dans le monde.

Comme l'explique Olivia Venet, «*ce projet a été rendu possible grâce à un don de Brigitte et Michel Visart, parents de Lauriane, juriste décédée dans les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles. Ils soutiennent le projet à sa mémoire, en y contribuant financièrement de manière substantielle*». Nous nous souvenons tous de la dignité de leur témoignage. Quelques jours après les attentats, Michel Visart nous disait : «*Je pense que si on construit des murs d'exclusion, si l'on cultive la haine, on va dans le mur. (...) Dans le futur, si l'on veut un monde différent, il faut le respect et la tolérance. Je ne veux pas faire du pathos, mais il faut aussi de l'amour. Et l'on doit bien cela à toutes les Lauriane du monde entier.*»

Ce projet de la Maison des droits humains est aujourd'hui une réalité. Le lieu a été trouvé, à Molenbeek, près du canal. Un tel projet a besoin de notre aide.

La Ligue est un partenaire de nombreuses actions de notre institution. Elle est un veilleur du respect des droits humains et des libertés fondamentales dans notre pays également. Nous en avons besoin.

Voici ce que nous propose Olivia Venet :

«Mes chers confrères, si vous ne devez soutenir la Ligue des droits humains et la Liga voor Mensenrechten qu'une seule fois dans votre vie, c'est maintenant ! Rejoignez-les comme ambassadeurs de ce projet et créez votre propre page de collecte sur <https://human-rights-house.be/fr> ou faites un don sur le compte BE 89 0000 0001 8285 avec la mention "Maison des droits humains"».

N'oubliez pas que, en personne physique comme en personne morale, les donateurs peuvent obtenir une réduction d'impôt égale à 45% des libéralités en argent d'au moins 40 €. Selon l'accord intervenu vendredi dernier au sein du « superkern », cette réduction devrait être portée à 60 % pour les dons effectués en 2020.

Et je ne peux mieux faire que de conclure avec la présidente : *«Ensemble, nous pouvons réussir ce beau projet »*.

Votre très dévoué.

Xavier Van Gils
Président

Le mot du Predident - avocats.be - semaine du 18 mai 2020 - lisez tout sur LexGO.be - le site des actuali

Image not found or type unknown